

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PARCOURS ASSISTANCE SOCIALE

L'intervenante socialiste aide les personnes en situation de vulnérabilité. Il ou elle travaille en partenariat avec les institutions publiques ou privées du secteur social et médico-social et exerce une fonction d'interface entre celles-ci et le public. Ce diplôme associe donc des compétences méthodologiques en intervention sociale d'aide à la personne à des connaissances des institutions et des dispositifs territoriaux.

DIPLOME VISÉ

Type de diplôme : Licence Professionnelle

Niveau de diplôme : Bac + 3 - Niveau II

Fiche RNCP n° : 25552 - <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=25552>

PUBLIC VISÉ - PRÉREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.

Prérequis :

- Bac + 2 ou 120 ECTS (L2 psychologie, L2 sociologie, DUT Carrières sociales et de diplômes de l'offre de formation régionale/nationale : BTS ESF (économie sociale et familiale), diplôme de niveau III du travail social (circulaire DGAS du 31/12/2008) : DEASS, DECESF, DEES, DEJE, DEEST).

- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers de l'intervention sociale (Diplômes de travail social : assistants de service social, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale ...).

En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85) : dossier à télécharger sous ce lien : <http://www.iut.parisdescartes.fr/DIPLOMES/Validation-des-acquis-professionnels-VAP-85> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

Admissibilité : étude du dossier de candidature

Admission : test de sélection et entretien

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires d'acquérir méthodes et techniques d'intervention sociale d'aide à la personne, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population vulnérable.

COMPETENCES VISEES

- Avec les personnes, évaluer leur situation, concevoir, mettre en oeuvre et accompagner leur projet d'insertion
- Se situer en interface et en médiateur entre les personnes accompagnées et les institutions
- Développer le travail en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé
- Connaître les politiques sociales et les dispositifs liés au logement et à l'hébergement
- Elaborer, gérer et transmettre une information professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

ECTS : European Credits Transfer System

Unité d'Enseignement – UE Éléments constitutifs de l'UE (ECUE)	Coefficient	ECTS	Unité d'Enseignement – UE Éléments constitutifs de l'UE (ECUE)	Coefficient	ECTS
U.E. 1 : SOCIETE, POPULATIONS, PUBLICS • Anthropologie, ethnologie • Sociologie de la précarité et de l'exclusion • Sociologie du logement et de l'hébergement • Psychologie appliquée • Sociologie des organisations	6	10 ECTS	U.E. 4 : EXPRESSION ET COMMUNICATION • Anglais professionnel • Communication et expression • Ecrits professionnels	5	8 ECTS
U.E. 2 : POLITIQUES SOCIALES • Politiques publiques catégorielles • Politiques publiques sectorielles • Droit appliqué	5	8 ECTS	U.E. 5 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES • Techniques professionnelles • Analyse des pratiques professionnelles • Modalités spécifiques d'accompagnement • PPP	6	10 ECTS
U.E. 3 : METHODOLOGIE • Méthodologie de l'intervention sociale • Initiation à la recherche en sciences sociales • Travail en réseau et partenarial	6	8 ECTS	U.E. 6 : PROJET TUTEURE • Réalisation d'un accompagnement social	3	6 ECTS
			U.E. 7 : STAGE, MEMOIRE • Stage en intervention sociale (18 semaines) • Jurys de simulation • Soutenance de mémoire	4	10 ECTS

ÉQUIPE, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Martine NOALHYT, Directrice de l'Ecole de Service Social

Equipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site.

Stage et projet tuteuré donnent lieu à la rédaction d'une situation d'accompagnement social et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en oeuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

EVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUE définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

Validation des études (*) : [...] la licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le mémoire, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du mémoire, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances 2017/2018. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT Paris Descartes et par la CFVU de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.*

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

A l'issue de la formation, le stagiaire peut intégrer :

- le secteur associatif
- les établissements et services de l'Etat et des collectivités territoriales
- les organismes gestionnaires du parc de logements public et privé

Il travaillera, par exemple, dans des dispositifs tels que le FSL (Fonds Solidarité Logement), l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), le DALO (Droit Au Logement Opposable), un SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou des structures d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logements adaptés.

Attention : la licence professionnelle « Intervention sociale accompagnement social, parcours assistance sociale » permet l'obtention d'un diplôme universitaire et non d'un diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social que seules les DRJSCS peuvent délivrer.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : c'est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la **Mission VAE** par mail : vae@iut.parisdescartes.fr

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : elle permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Candidature en ligne : <https://appt.parisdescartes.fr/eCandidat/>

Session de candidature : du 01/03/2018 au 12/05/2018

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 03/09/2018 au 24/05/2019

Enseignement théorique : 16 semaines soit 450 heures

Stage obligatoire : 18 semaines soit 616 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

COÛT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle : 6 000.00 € nets (l'IUT Paris Descartes est un établissement public non assujéti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI à paraître en juillet.

Salariés : plusieurs dispositifs peuvent assurer le financement de la formation. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches auprès de leurs employeurs, de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé au titre du Congé Individuel de Formation (OPACIF) dont ils dépendent. **Le dossier de demande de financement à compléter doit être adressé au SFCA.**

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

INFORMATION PÉDAGOGIQUES

ECOLE DE SERVICE SOCIAL

☎ 01 76 53 48 16 / 48 14

✉ anne.ogier-du-terrail@parisdescartes.fr

✉ martine.noalhyt@parisdescartes.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 76

✉ cristina.do-nascimento@parisdescartes.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT Paris Descartes


143, avenue de Versailles - 75016 PARIS



☎ 01 76 53 47 00



www.iut.parisdescartes.fr

ACCÈS À L'IUT

 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

 22, 62, 72, PC1

  Pont du Garigliano

  Pont du Garigliano